



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/COE/30/18
20 janvier 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Trentième réunion du Comité d'experts

**Réunion du Comité d'experts de la quatrième réunion annuelle
conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des
finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des
finances, de la planification et du développement économique de
la CEA**

*Addis-Abeba (Éthiopie)
24-27 mars 2011*

**Programme de travail et priorités pour
l'exercice biennal 2012-2013**

Table des matières

	Page
A. Vue d'ensemble	1
B. Programme de travail.....	3
Sous-programme 1: Analyse macroéconomique, finance et développement économique.....	3
Sous-programme 2: Sécurité alimentaire et développement durable	6
Sous-programme 3: Gouvernance et administration publique.....	9
Sous-programme 4: Information, science et technologie au service du développement	12
Sous-programme 5: Commerce, coopération économique et intégration régionale	15
Sous-programme 6: Parité et participation des femmes au développement.....	19
Sous-programme 7: Activités sous-régionales pour le développement	22
a) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique du Nord	23
b) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Ouest.....	26
c) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique centrale.....	29
d) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Est	32
e) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique australe	35
Sous-programme 8: Planification et administration du développement	38
Sous-programme 9: Statistique.....	41
Sous-programme 10: Développement social	45

Résumé

L'objectif général du projet de programme de travail et des priorités pour l'exercice biennal 2012-2013 est d'aider les pays africains à formuler et à mettre en œuvre des politiques et programmes qui conduiront à une croissance économique durable et au développement social, en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, conformément au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et aux objectifs convenus sur le plan international, notamment ceux inscrits dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus d'autres grandes conférences des Nations Unies et d'accords internationaux.

Le programme s'appuie sur les résultats du repositionnement de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), et des ajustements structurels qui ont suivi, approuvés respectivement par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de Ouagadougou (mai 2006) et par celle de Lilongwe (avril 2010), sur le rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcement du rôle des bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique » et sur le Plan-programme biennal 2012-2013 approuvé par l'Assemblée générale en 2010.

Pour réduire la forte incidence de la pauvreté en Afrique, il faut que les pays de la région conçoivent des stratégies viables de nature à promouvoir une croissance équitable, et intègrent leurs économies afin d'éliminer les entraves liées à la fragmentation. Si la mondialisation comporte des risques pour les pays africains, elle présente aussi des avantages, en particulier dans le domaine du commerce et des investissements. Ces pays doivent toutefois se doter d'institutions et de mécanismes de gouvernance solides pour relever ces défis.

Le projet de programme de travail et les priorités s'articulent autour de deux principaux objectifs: promouvoir l'intégration régionale et aider à satisfaire les besoins spécifiques de l'Afrique et à faire face aux défis mondiaux. Les activités sont réparties entre dix sous-programmes: analyse macro-économique, finance et développement économique; sécurité alimentaire et développement durable; gouvernance et administration publique; information, science et technologie au service du développement; commerce, coopération économique et intégration régionale; parité et participation des femmes au développement; activités sous-régionales pour le développement (composante 1: Afrique du Nord, composante 2: Afrique de l'Ouest, composante 3: Afrique centrale; composante 4: Afrique de l'Est; composante 5: Afrique australe); planification et administration du développement; statistique; et développement social.

Les activités proposées pour l'exercice biennal se fondent sur les demandes formulées dans diverses instances par les États membres, la Commission de l'Union africaine (CUA) et les communautés économiques régionales (CER). La Commission mettra ses compétences au service du programme, en renforçant de façon stratégique ses partenariats avec d'autres organisations en vue de mobiliser des ressources, d'assurer la cohérence des interventions, de créer des synergies et d'éviter les doubles emplois. À cette fin, la CEA continuera de faire fond sur les partenariats qu'elle a établis avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD), la société civile africaine et les organisations du secteur privée et d'apporter un appui à la CUA et à l'Autorité de planification et de coordination du NEPAD, en particulier dans le cadre du Programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine, du Mécanisme de coordination régionale de l'appui des Nations Unies au NEPAD et du Plan d'action africain. En outre, les bureaux sous-régionaux (BSR) renforcés seront des partenaires privilégiés des communautés économiques régionales, apportant un appui aux priorités définies, pour chaque sous-région, dans le cadre de programmes pluriannuels adoptés d'un commun accord, et ils abriteront le secrétariat du mécanisme de coordination sous-régionale de leurs sous-régions respectives.

La Conférence des ministres de 2011 est invitée à examiner et à approuver le projet de programme de travail et les priorités. Le projet de programme biennal sera soumis, accompagné d'un récapitulatif des observations formulées et des modifications apportées par la Conférence des ministres de la CEA, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) lorsqu'il examinera, en juillet 2011, le projet de budget-programme du Secrétariat de l'ONU pour l'exercice 2012-2013 présenté par le Secrétaire général.

A. Vue d'ensemble

Le programme a pour objectif global d'aider les pays africains à élaborer et appliquer des politiques et programmes favorisant une croissance économique durable et le développement social en mettant notamment l'accent sur la réduction de la pauvreté, conformément aux objectifs énoncés dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et aux objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus d'autres grandes conférences des Nations Unies et d'accords internationaux.

Le mandat du programme procède de la résolution 671 A (XXV) du Conseil économique et social, aux termes de laquelle le Conseil a créé la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Ce mandat a été étoffé dans un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que dans les résolutions 718 (XXVI), 726 (XXVII), 779 (XXIX), 809 (XXXI), 844 (XXXIX) et 873 (XLIII) de la CEA. D'autres mandats et recommandations ont été prescrits par l'Union africaine et dans les textes issus de conférences mondiales, notamment le Document final du Sommet mondial de 2005.

La réduction de la pauvreté demeure le plus grand défi en matière de développement en Afrique. La majorité des pays africains continuent d'être aux prises avec une pauvreté extrême généralisée en dépit des progrès économiques et sociaux importants accomplis ces dernières années. La crise financière mondiale a entravé la croissance dans la région, avec des conséquences dramatiques pour les pays s'efforçant de lutter contre la pauvreté. La crise financière a également aggravé l'impact des récentes crises alimentaire et du carburant, mettant en péril la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et compromettant le développement économique et social de l'Afrique sur le long terme. C'est particulièrement le cas des 33 pays les moins avancés (PMA) africains qui n'ont enregistré que de lents progrès par rapport au Programme d'action de Bruxelles (2001-2010) qui leur est propre. Aux taux de croissance actuels, l'Afrique demeure le seul continent à n'être pas bien parti pour réaliser l'OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. La situation est aggravée par les conflits récurrents, les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques et la pandémie du VIH/sida, qui continuent d'entraver la croissance économique dans de nombreux pays africains.

Afin de relever ces défis et d'autres, naissants, relatifs au développement, les pays africains doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes appropriés pour réaliser et soutenir la croissance économique aux fins de la réduction de la pauvreté et du développement équitable. C'est ce qui est dit dans le rapport annuel de la CEA, de la BAD et de la CUA sur les OMD, qui présente la voix de l'Afrique sur les politiques et programmes mis en œuvre pour relever les défis liés à la réalisation des OMD. Conformément à ce mandat, la CEA continuera à aider ses États membres à renforcer leurs efforts en vue de la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les priorités du NEPAD. La CEA est également chargée, au sein de la communauté du développement, de conduire le Programme d'action des PMA à la Conférence d'Istanbul en 2011, ce qui donnera un nouveau souffle et de nouvelles orientations au rôle de la Commission en ce qui concerne la promotion du développement économique et social du continent.

La stratégie globale du programme de la CEA continuera à s'articuler autour de deux domaines principaux: a) promouvoir l'intégration régionale pour appuyer la vision et les priorités de l'Union

africaine; et b) répondre aux besoins particuliers de l'Afrique et relever les nouveaux défis mondiaux. La CEA agira dans le cadre de dix sous-programmes aménagés de façon à éviter le chevauchement des fonctions, à promouvoir les complémentarités, à éliminer les incohérences et à accorder l'attention voulue aux secteurs devenus prioritaires. Ces sous-programmes, ajustés en fonction des propositions de la Commission approuvées par la Conférence des ministres de la CEA de 2010, s'articulent autour des principaux thèmes suivants: analyse macroéconomique, finance et développement économique; sécurité alimentaire et développement durable; gouvernance et administration publique; information, science et technologie au service du développement; commerce, coopération économique et intégration régionale; parité et participation des femmes au développement; activités sous-régionales pour le développement; planification et administration du développement; statistique; et développement social. La Conférence des ministres de la CEA de 2010 a également insisté une nouvelle fois sur l'importance de la planification du développement et a recommandé de veiller à aligner de près des activités de renforcement des capacités de l'IDEP sur les programmes des divisions techniques de la CEA.

Afin de faciliter la convergence entre les questions thématiques et les priorités sectorielles et appuyer ainsi la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs du NEPAD, il a été procédé minutieusement au repositionnement de la CEA (conformément aux enseignements déjà tirés) de façon à regrouper les domaines de travail connexes et à obtenir de meilleures synergies et davantage de cohérence et de complémentarité entre les différents services. C'est ainsi que l'on a accordé davantage de place à des secteurs importants comme les changements climatiques; le commerce intra-africain/international et la mondialisation; le financement du développement; et le développement social. En outre, conformément à la recommandation du Comité du programme et de la coordination de 2010 (invitant la CEA à poursuivre son appui à la CUA et à l'Autorité de planification et de coordination du NEPAD pour déterminer les priorités de l'Afrique dans le cadre du Programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine, du Mécanisme de coordination régionale de l'appui des Nations Unies au NEPAD et du Plan d'action africain), les domaines dans lesquels existent des complémentarités entre le Programme 9, l'appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le Programme 14 sur le développement économique et social en Afrique ont été identifiés afin d'améliorer les futurs rapports sur les résultats des programmes et l'établissement de leur budget. Ainsi, ce réajustement est-il pleinement conforme au mandat global de la CEA concernant la promotion du développement économique et social de l'Afrique et s'accorde également avec les autres mandats pertinents mondiaux et régionaux, tels que l'Accord de Copenhague, le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement et les textes issus des conférences des ministres de la CEA de 2009 et de 2010.

Les modalités d'application comprennent une combinaison comportant la création, la mise en commun et le réseautage des connaissances; le plaidoyer et la recherche de consensus; les services consultatifs et la coopération technique. La CEA assure la prestation de ces services par le biais d'analyses économiques et sociales et l'élaboration de rapports pour suivre et évaluer les progrès accomplis par l'Afrique dans l'exécution de ses engagements mondiaux et régionaux; l'élaboration de recommandations, lignes directrices et normes pour faciliter la concertation; l'organisation du dialogue pour faciliter la recherche de consensus et l'adoption de positions régionales communes sur les grandes questions; le renforcement des capacités (assistance technique, formation/ateliers/séminaires de groupe; et projets sur le terrain) pour disséminer les bonnes pratiques. Une perspective sexospécifique continuera à être intégrée dans tous les sous-programmes, comme l'illustre le présent plan-programme.

Pour exécuter ce programme, la CEA tirera parti de ses points forts comparatifs, afin d'associer un large éventail de partenaires venant du système des Nations Unies ou qui lui sont extérieurs, dans le but de maximiser les résultats de ses activités. À cette fin, la Commission continuera de prendre part aux travaux du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui agit en qualité de principal organe permettant d'assurer la cohérence des politiques et des programmes relatifs aux activités de développement des Nations Unies et d'intensifier la collaboration avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement. Elle continuera également à mettre à profit ses partenariats existants avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres organisations régionales, ainsi qu'avec des organisations de la société civile et du secteur privé africains. La coordination interorganisations et la collaboration entre les institutions des Nations Unies opérant en Afrique seront renforcées grâce aux réunions de consultation régionales de ces institutions, convoquées par la CEA pour appuyer les priorités du NEPAD.

La mise en œuvre du programme relève de la CEA et de ses cinq bureaux sous-régionaux, ainsi que de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP). On s'attend à ce qu'à la fin de la période couverte par le plan, le programme aura contribué à renforcer les capacités des États membres, individuellement et collectivement, pour une élaboration et une mise en œuvre efficaces des politiques, afin que les pays puissent relever les défis auxquels ils sont confrontés dans le domaine du développement, en mettant en particulier l'accent sur la réduction de la pauvreté.

B. Programme de travail

Sous-programme 1: Analyse macroéconomique, finance et développement économique

Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de la Division du développement économique et du NEPAD.

Objectif de l'Organisation: Promouvoir des politiques, stratégies et programmes en faveur d'une croissance forte, soutenue et soucieuse de parité, de la création d'emplois et de l'élimination de la pauvreté, dans le cadre de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres objectifs convenus internationalement.

Réalisations escomptées

a) Meilleure conception, mise en œuvre et suivi par les États membres de politiques macroéconomiques et sectorielles rationnelles et conformes aux priorités du NEPAD et aux OMD

b) Renforcement de la capacité des États membres de mobiliser des ressources locales et extérieures pour le développement

Indicateurs de succès

a) Augmentation du nombre d'États membres qui appliquent des politiques macroéconomiques et sectorielles conformes aux priorités du NEPAD et aux OMD dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ces politiques

Mesure des résultats

2008-2009: 17 pays

Estimation pour 2010-2011: 23 pays

Objectif pour 2012-2013: 28 pays

b) Augmentation du nombre de mesures et d'initiatives recommandées par la CEA prises par les pays africains pour promouvoir le financement du développement

Mesure des résultats

2008-2009: 2

Estimation pour 2010-2011: 6

Objectif pour 2012-2013: 8

c) Amélioration des capacités régionales et nationales pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes économiques et sociaux visant à réaliser les OMD en accordant la priorité aux pays les moins avancés (PMA)

c) Augmentation aux niveaux régional et national du nombre d'organes décideurs qui appliquent les enseignements tirés pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques économiques et sociales

Mesure des résultats

2008-2009: 15 organes décideurs

Estimation pour 2010-2011: 20 organes décideurs

Objectif pour 2012-2013: 25 organes décideurs

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et donner les résultats escomptés si: i) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts de la Commission et coopèrent pleinement en vue de l'incorporation de politiques favorables à la croissance dans leurs politiques nationales; ii) les partenaires de développement honorent les engagements qu'ils ont pris, par exemple en vertu du Plan d'action du G-8, du Consensus de Monterrey et de la Déclaration du Millénaire; et iii) l'environnement macroéconomique et politique mondial ne se détériore pas.

Produits

Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports à la Conférence des ministres sur l'évolution de la situation économique et sociale en Afrique (un rapport en 2012 et un autre en 2013) (2); rapports à la Conférence des ministres sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement en Afrique (un rapport en 2012 et un autre en 2013);
 - ii) Autres services fournis
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes: examen extérieur du *Rapport économique sur l'Afrique* (un en 2012 et un en 2013); renforcement de la résilience économique des PMA africains pour faire face aux changements climatiques (2013); le financement des petites et moyennes industries en Afrique (2012); le développement des marchés de capitaux pour des investissements productifs en Afrique (2013);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux, aux représentants et aux rapporteurs des Nations Unies: appui fonctionnel aux États membres, aux CER, à l'Union africaine et au NEPAD dans le contexte du Programme décennal de l'ONU pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, des programmes pluriannuels et des OMD;

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Publications en série: *Rapport économique sur l'Afrique* (un en 2012 et un en 2013); rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique (un en 2012 et un en 2013) (2);
 - ii) Publications isolées: politiques visant à promouvoir une économie verte en Afrique (2012); renforcement de la résilience économique des PMA africains pour faire face aux changements climatiques (2013); financement des petites et moyennes industries en Afrique (2012); développement des marchés de capitaux pour un investissement productif en Afrique (2013); rapport sur la finance et l'investissement en Afrique (2013); incidences des changements climatiques sur la croissance et le développement de l'Afrique (2012); rapport d'évaluation sur la disponibilité et l'utilisation des ressources harmonisées de gestion du savoir dans la région (2012);
 - iii) Activités techniques: réseaux de savoir virtuels et gestion des espaces thématiques des communautés de pratique; base de données sur les profils économiques des pays africains; notes d'orientation sur les problèmes naissants et les défis à relever s'agissant de la croissance et du développement de l'Afrique (trois en 2012 et trois en 2013);
 - iv) Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) et de réunions interorganisations et contribution à des produits communs: prévisions relatives aux principaux pays africains en ce qui concerne le projet LINK (une série en 2012 et une autre en 2013); appui fonctionnel à la Conférence des ministres africains de l'industrie réunissant l'Union africaine, la CEA et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (2013); examen mutuel de l'efficacité du développement (2012); rapport du Secrétaire général sur les pays les moins avancés; contributions au *Rapport sur la situation et les perspectives économiques dans le monde* (un en 2012 et un en 2013); contribution à la publication *Perspectives économiques en Afrique* (une édition en 2012 et une autre en 2013); appui fonctionnel au renforcement de la coopération Sud-Sud; contribution aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (biennal) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs: fourniture, sur demande, de services consultatifs aux États membres, aux CER et aux organisations intergouvernementales sur les politiques économiques et la planification du développement dans le contexte du NEPAD, du Programme décennal des Nations Unies pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, des programmes pluriannuels et des OMD, et sur l'intégration de la gestion des connaissances au service du développement (6);
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers: colloques sur la conférence annuelle des économistes africains qu'organisent conjointement la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement (BAD) (un en 2012 et un en 2013); réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de la santé: perspective économique; séminaire sur les implications du changement climatique sur la croissance et le développement de l'Afrique (2012);
 - iii) Projets opérationnels: accroître la capacité des États membres et des communautés économiques régionales pour concevoir des stratégies nationales et régionales conformes au NEPAD et aux OMD dans le cadre des réunions du Groupe de réflexion africain sur les OMD et la réduction de la pauvreté (1); renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales pour des politiques de promotion d'une

économie verte (1); renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales pour le développement industriel de l'Afrique et le renforcement de la coopération Sud-Sud (1); renforcement de la gestion du savoir aux niveaux régional et sous-régional pour un plus grand impact sur le développement en Afrique (1).

Sous-programme 2: Sécurité alimentaire et développement durable

Objectif de l'Organisation: Promouvoir la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique, y compris en luttant contre les changements climatiques, conformément aux priorités de l'Union africaine (UA) et de son programme du NEPAD et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration des capacités et de la participation, aux niveaux national, sous-régional et régional, pour ce qui est d'élaborer et d'exécuter des politiques, des stratégies et des programmes appropriés pour réaliser la sécurité alimentaire et le développement durable	a) Augmentation du nombre d'accords de partenariat et de programmes de coopération technique sous-régionaux et régionaux en vue d'élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes pour réaliser la sécurité alimentaire et le développement durable <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 6 accords et programmes Estimation pour 2010-2011: 8 accords et programmes Objectif pour 2012-2013: 12 accords et programmes
b) Amélioration de la capacité des États membres d'intégrer les changements climatiques dans les politiques, les stratégies et les programmes de développement	b) Augmentation du nombre d'États membres bénéficiant de l'appui du sous-programme pour intégrer les changements climatiques dans les cadres et les politiques de développement <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 0 État Estimation pour 2010-2011: 4 États Objectif pour 2012-2013: 10 États

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que: i) les États membres et les autres partenaires clefs restent attachés aux principes et aux priorités essentiels du programme du NEPAD et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg; ii) les États membres et les communautés économiques régionales (CER) collaborent efficacement dans le cadre de leur partenariat avec la Commission pour appuyer les efforts de celle-ci en vue de renforcer les capacités et la participation aux niveaux national, sous-régional et régional pour ce qui est d'élaborer et d'exécuter des politiques, stratégies et programmes appropriés pour réaliser la sécurité alimentaire et le développement durable; iii) les États membres établissent un partenariat efficace avec la Commission à l'appui de ses efforts tendant à renforcer les capacités institutionnelles et humaines afin d'intégrer les changements climatiques dans les politiques, stratégies et programmes de développement.

Produits

Les produits ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des réunions d'experts (budget ordinaire): services fonctionnels pour des réunions: huitième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (2013);
 - i) Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapport au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur le développement et la promotion de chaînes de valeur agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique (2013); rapport au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur la sécurité alimentaire en Afrique (2013); rapport au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable et à la Réunion d'application régionale pour l'Afrique sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions des grandes réunions au sommet sur le développement durable (2013);
 - ii) Autres services
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts: évaluation régionale en vue du développement et de la promotion de chaînes de valeur agricoles stratégiques en Afrique (2012); repenser la transformation agricole et rurale de l'Afrique dans le nouveau contexte mondial: défis, opportunités et options politiques (2012); biodiversité, biotechnologies, forêts, montagnes et tourisme en Afrique: évaluation établie dans le cadre des préparatifs de la vingtième session de la Commission du développement durable (2012); mettre en place aux niveaux régional, sous-régional et national un cadre politique harmonisé concernant l'agriculture, la sécurité alimentaire et les changements climatiques (2013); examen par des experts extérieurs de la cinquième édition du Rapport sur le développement durable en Afrique (2013);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux, aux représentants et aux rapporteurs des Nations Unies: appui fonctionnel aux États membres, aux CER, à l'Union africaine et au NEPAD dans le contexte du Programme décennal de l'ONU pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, des programmes pluriannuels et des OMD;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Publication en série: cinquième édition du *Rapport sur le développement durable en Afrique* (2013);
 - ii) Publications isolées: évaluation sous régionale de certaines chaînes de valeurs agricoles stratégiques; évaluation de systèmes agricoles représentatifs en Afrique - la transformation agricole et rurale de l'Afrique dans le nouveau contexte mondial: défis, opportunités et options politiques (2012); recueil de rapports thématiques sur la biodiversité, les biotechnologies, les forêts, les montagnes et le tourisme en Afrique établi dans le cadre des préparatifs de la vingtième session de la Commission du développement durable (2012); rapport sur la mise en place aux niveaux régional, sous régional et national d'un cadre politique harmonisé concernant l'agriculture, la sécurité alimentaire et les changements climatiques (2013);
 - iii) Activités techniques: aider les pays membres à mettre en place des plates-formes de gestion des connaissances sur le commerce et l'environnement dont le fonctionnement sera assuré conjointement avec le Centre africain pour la politique commerciale (CAPC); mise au point

d'outils d'analyse modernes permettant de prendre de meilleures décisions et de débattre en toute connaissance de cause sur la transformation agricole et rurale en Afrique; actualisation et gestion des systèmes régionaux d'information sur les marchés agricoles en Afrique;

- iv) Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) et de réunions et d'activités interorganisations et contribution à des produits communs: rapports à la Conférence Rio + 20 - rapport sur le cadre institutionnel pour le développement durable (1); rapport sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté en Afrique (1); rapport sur les défis nouveaux et émergents (1); rapports sous-régionaux sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements en matière de développement durable (5); rapport régional sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements en matière de développement durable (1); et position africaine commune à la Conférence Rio + 20 (1); contribution aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (activité biannuelle) (2); Réunion d'application régionale pour les vingtième et vingt et unième sessions de la Commission du développement durable (2012);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs: fourniture sur demande de services consultatifs aux États membres, aux CER, à l'Union africaine et à son programme du NEPAD en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le développement durable et les changements climatiques dans le contexte du Programme décennal de l'ONU pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, des programmes pluriannuels et des objectifs du Millénaire pour le développement (5);
 - ii) Projets opérationnels (nationaux, régionaux et interrégionaux): renforcer les capacités des États membres et des entités régionales et sous-régionales d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes concernant les changements climatiques et le développement par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique en matière de climat (ACPC); renforcer la capacité des États membres et des organisations régionales et sous-régionales d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques foncières en Afrique dans le cadre de l'initiative conjointe UA-CEA-BAD sur les politiques foncières (2).

Sous-programme 3: Gouvernance et administration publique

Ce sous-programme relève de la responsabilité de la Division de la gouvernance et de l'administration publique. Le programme de travail a été élaboré sur la base du sous-programme 3 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2012-2013.

Objectif de l'Organisation: Promouvoir l'application de pratiques de bonne gouvernance dans tous les secteurs de la société et le développement du secteur privé, à l'appui du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (APRM) et du NEPAD, dans le contexte des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les OMD.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des pays africains d'appliquer des pratiques de bonne gouvernance, à l'appui de l'Union africaine, de son programme du NEPAD et du APRM	a) Augmentation du nombre de pays qui appliquent des pratiques et des politiques exemplaires en matière de gouvernance <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 10 Estimation pour 2010-2011: 12 Objectif pour 2012-2013: 18
b) Amélioration de la capacité des institutions publiques africaines de satisfaire aux obligations en matière de transparence, de responsabilité, d'efficacité et de fiabilité	b) Augmentation du nombre d'institutions publiques africaines qui adoptent et mettent en œuvre des méthodes et instruments appropriés dans ce domaine <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 12 Estimation pour 2010-2011: 15 Objectif pour 2012-2013: 18
c) Renforcement de la participation de la société civile et du secteur privé à l'amélioration de la gouvernance et à la démocratisation des processus qui s'y rattachent	c) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent des mécanismes et des cadres réglementaires appropriés pour renforcer la participation des acteurs non étatiques <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 12 Estimation pour 2010-2011: 15 Objectif pour 2012-2013: 18

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que: i) les gouvernements soient disposés à poursuivre résolument les réformes institutionnelles, à procéder aux réorientations nécessaires et à créer les conditions favorables à une participation efficace d'autres parties concernées aux processus de développement et de gouvernance; ii) les États membres reconnaissent combien il est nécessaire d'évaluer la gouvernance et consentent à créer des systèmes propres à améliorer la prestation des services et l'utilisation des ressources publiques; iii) les gouvernements acceptent d'adhérer au Mécanisme d'évaluation intra-africaine et continuent de le faire.

Produits

Les produits ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2012-2013:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des réunions d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: troisième session du Comité de la gouvernance et de la participation populaire (2013) (1);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapports au Comité de la gouvernance et de la participation populaire sur l'état de la gouvernance en Afrique (2013); les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action du APRM (2013); les progrès accomplis en ce qui concerne la participation populaire et la gouvernance en Afrique (2013); et le développement participatif dans le cadre de partenariats public/privé (2013);
 - iii) Autres services
 - a) Réunions de groupes d'experts: le rôle des institutions dans le processus de développement (2013); le renforcement du rôle des organisations de la société civile dans les situations postconflituelles en Afrique (2012); la promotion de la gouvernance économique et d'entreprise pour améliorer l'investissement privé en Afrique (2012);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: quatrième édition du *Rapport sur la gouvernance en Afrique* (2013) (1); Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique (un en 2012 et un en 2013);
 - ii) Publications isolées: rôle des institutions dans le processus de développement (2012); renforcement du rôle des organisations de la société civile dans les situations postconflituelles en Afrique (2012); promotion de la gouvernance économique et d'entreprise pour améliorer l'investissement privé en Afrique (2013); minorités et gouvernance sans exclusive (2012) (1); rétablissement des services publics au niveau infranational dans les pays sortant d'un conflit: questions et défis (2013); questions intersectorielles dans le cadre des processus APRM (2013); conception et structure des accords de paix en Afrique (2012); faire face au problème des sorties illicites de capitaux en Afrique (2012); renforcer la gouvernance institutionnelle sur la question des changements climatiques;
 - iii) Expositions, visites guidées et conférences: voyages d'études organisés à l'intention des entreprises africaines afin de leur donner un meilleur éclairage et de faciliter la mise en commun des connaissances concernant le développement des affaires dans le contexte de la coopération Sud-Sud (2013);
 - iv) Manifestation spéciale: Forum panafricain sur l'investissement et le développement du secteur privé (2013); lancement et validation de la publication « Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique » en collaboration avec l'Union africaine (une en 2012 et une en 2013);
 - v) Plaquettes, brochures, fiches, planches murales, portail Web, trousse d'information: production de brochures de la Division de la gouvernance et de l'administration publique; production de cartes des OMD en Afrique, en collaboration avec d'autres divisions de la CEA;
 - vi) Activités techniques: lancement du portail Web du Centre africain pour la société civile (2012); actualisation et gestion de la base de données sur les ONG africaines (2012);

- vii) Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat et/ou de réunions et d'activités interorganismes et contribution à des produits communs: contribution aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Afrique (activité biannuelle) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs: fourniture sur demande aux États membres, aux CER, à l'Union africaine et à son programme du NEPAD de services consultatifs concernant la promotion de la bonne gouvernance, en particulier dans les pays sortant d'un conflit, dans le contexte des programmes pluriannuels, du APRM, du Programme décennal de l'ONU pour le renforcement des capacités de l'Union africaine et des objectifs du Millénaire pour le développement (5);
 - ii) Formation collective (séminaires, ateliers, colloques): réformes institutionnelles et renforcement des capacités, notamment dans les pays touchés par les conflits (2013); renforcement, en collaboration avec les CER, des capacités des organisations de la société civile dans les pays sortant d'un conflit (2013); atelier de formation à l'intention des parties prenantes et en particulier des organisations de la société civile dans les pays membres du APRM (2012) (2); renforcement des capacités des PME en agissant sur les contraintes liées à l'offre: approches nouvelles/novatrices (2013); renforcement des capacités de mettre en œuvre des partenariats public-privé en Afrique (2013); instauration de partenariats public-privé afin de mobiliser davantage de ressources pour des investissements respectueux du climat;
 - iii) Bourses: contribution de boursiers/chercheurs invités/stagiaires aux travaux de la CEA concernant les questions de gouvernance et notamment le *Rapport sur la gouvernance en Afrique*, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et la gestion du secteur public (6); le problème des sorties illicites de capitaux en Afrique (2);
 - iv) Projets opérationnels: renforcer les systèmes de gouvernance et la participation du public en Afrique, notamment dans les pays sortant d'un conflit, en mettant à profit les conclusions du *Rapport sur la gouvernance en Afrique* et du processus du (40 pays); renforcer la capacité des institutions régionales et nationales en matière de lutte contre la corruption; renforcer la capacité des États membres d'atteindre les objectifs en matière de gouvernance à l'appui du APRM (5 pays); renforcer la capacité des réseaux régionaux d'organisations de la société civile de dialoguer avec les CER (Autorité intergouvernementale pour le développement, CEDEAO et SADC); aider les États membres à faire face au problème des sorties illicites de capitaux (6 missions); sensibiliser les organisations de la société civile aux questions liées aux sorties illicites de capitaux; aider et renforcer les institutions nationales et régionales de cinq pays, quatre REC et deux organisations faîtières des organisations de la société civile en utilisant les méthodologies et les outils de l'initiative « Results for Africa ».

Sous-programme 4: Information, science et technologie au service du développement

Objectif de l'Organisation: Renforcer la capacité d'adapter et d'appliquer des politiques et programmes judicieux et intégrés en matière d'information, de science, de technologie et d'innovation, en vue de permettre à l'Afrique de s'intégrer dans l'économie du savoir.

Réalisations escomptées du secrétariat

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la capacité des pays africains de formuler, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques et des stratégies nationales et sectorielles fondées sur l'égalité des sexes et sans exclusive, en matière d'information, de communication, d'information géographique, de science, de technologie et d'innovation

a) Augmentation du nombre de pays ayant élaboré, appliqué, évalué ou révisé leurs politiques et plans intégrés en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), d'information géographique et de science et de technologie

Mesure des résultats

2008-2009: -

Estimation pour 2010-2011: 40 pays

Objectif pour 2012-2013: 45 pays

b) Renforcement de la capacité des États membres de promouvoir et de mobiliser les technologies de l'information et de la communication, la géo-information, la science, la technologie et l'innovation aux fins du développement aux niveaux national, sous-régional et régional

b) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales, notamment de programmes pilotes et de réseaux d'échange de connaissances, visant à mettre l'innovation au service du développement

Mesure des résultats

2008-2009: -

2010-2011 (estimation): 34 initiatives

Objectif pour 2012-2013: 40 initiatives

ii) Utilisation accrue des ressources d'informations et de connaissances ainsi que des applications en ligne élaborées aux niveaux national, régional et mondial

Mesure des résultats

2008-2009: -

Estimation pour 2010-2011: 20 ressources d'information

Objectif pour 2012-2013: 28 ressources d'information

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que: i) les gouvernements continuent d'axer les politiques de développement sur les technologies de l'information et de la communication et sur la géo-information, la science et la technologie; ii) les gouvernements accordent un rang de priorité à la budgétisation des activités relatives aux TIC, à l'information géographique et à la science, la technologie et l'innovation au service du développement; iii) les partenaires continuent d'accorder leur appui aux différentes activités; iv) les parties prenantes restent mobilisées aux niveaux national, sous-régional et mondial.

Produits

Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels des réunions: troisième session du Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement (2013);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport au Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement (2013);
 - iii) Autres services fournis
 - a) Groupes spéciaux d'experts: Comité consultatif technique africain sur l'initiative de la Société africaine de l'information (2012); réunion sur un cadre juridique propice à l'utilisation de la géo-information en Afrique (2012); réunion du Groupe consultatif sur la mobilisation du potentiel de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement (2013);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs de l'ONU: appui technique aux États membres, aux communautés économiques régionales, à l'Union africaine et au NEPAD dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, du Programme décennal de renforcement des capacités de l'UA, des programmes pluriannuels et des OMD;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: tendances de l'innovation et du savoir dans la mise en œuvre des politiques nationales de développement (2012, 2013);
 - ii) Publications isolées: cadres juridiques et réglementaires nationaux et régionaux de l'économie du savoir (2012); rôle des TIC dans la facilitation du commerce et l'intégration régionale (2012); pratiques optimales concernant les politiques de science, de technologie et d'innovation (2013); directives sur les meilleures pratiques d'acquisition, de stockage, de gestion et de diffusion des ensembles de données spatiales fondamentales (2012); directives pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une cartographie communautaire en ligne (2012);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences: expositions à l'intention des décideurs, lors de rencontres importantes, sur l'utilisation des sources et des services d'information;
 - iv) Brochures, prospectus, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation: établissement de notes d'orientation et de notes d'information sur les questions d'économie du savoir (2012, 2013);
 - v) Manifestations spéciales: Partenariat scientifique avec l'Afrique (2012);
 - vi) Matériels techniques: bases de données spatiales régionales, systèmes d'échange de données, services en ligne, outils et applications géo-informatiques, modules d'apprentissage en ligne et observatoires en ligne sur les TIC au service du développement (2012, 2013); données d'expérience nationales en matière d'acquisition et de diffusion des technologies (2013); réseaux de connaissances virtuels et gestion d'espaces de travail thématiques pour les communautés de pratique;
 - vii) Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat et de réunions et activités interinstitutions et contribution aux produits communs: contribution aux réunions des conseils d'administration des centres d'excellence comme le Centre régional de formation aux techniques de levés aériens (RECTAS), le Centre régional de cartographie des ressources pour le développement (RCMRD), l'Organisation africaine de cartographie et de

télétection (OACTD), l'Association africaine de télétection pour l'environnement (AARSE) et AfricaGIS (systèmes d'information géographique pour l'Afrique); contributions fournies au Centre régional africain de technologie (CRAT) (2012, 2013); appui technique à la Conférence ministérielle africaine sur les technologies de l'information et de la communication (2012, 2013) et appui technique à la Conférence ministérielle africaine sur la science et la technologie (2012, 2013); réunion de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (2012, 2013); réunion interinstitutions sur les activités spatiales (2012, 2013); consultations du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (2012, 2013) et du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique (2012, 2013); réunions des groupes et des sous-groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale (MCR) de l'appui de l'ONU à l'Union africaine et au NEPAD (Groupe thématique de l'ONU sur la science et la technologie, Groupe thématique africain sur la science et la technologie, Groupe thématique sur les infrastructures) (2012, 2013) et Commission de la science et de la technique au service du développement (2012, 2013); contributions aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique) (biennuelles) (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):

- i) Formation de groupe (séminaires, ateliers, symposiums): séminaire sur les cadres juridiques et réglementaires nationaux et régionaux de l'économie du savoir (2012); séminaire sur le rôle des technologies de l'information et de la communication dans la facilitation du commerce et l'intégration régionale (2013); séminaire sur le thème «Technologies de l'information et de la communication, innovation et croissance économique» (2012); séminaire sur les technologies de l'information et de la communication au service de la gestion des catastrophes et de l'atténuation des effets des changements climatiques; séminaire sur la science des changements climatiques (2012);
- ii) Bourses: universitaires, boursiers et stagiaires (6) invités pour renforcer les capacités nationales d'utilisation des technologies de l'information et de la communication, de la géo-information, des sciences et techniques aux fins de développement socioéconomique;
- iii) Projets opérationnels: promotion de la société de l'information et de l'économie du savoir en Afrique, mettant l'accent sur a) les tendances nouvelles et b) les services publics géomatisés (données spatiales et produits d'information) aux niveaux régional et national; promotion de la science, technologie et innovation (STI) en Afrique; renforcement du Centre des technologies de l'information pour l'Afrique (CTIA).

Sous-programme 5: Commerce, coopération économique et intégration régionale

Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de la Division de l'intégration régionale, de l'infrastructure et du commerce. Le sous-programme visera essentiellement à promouvoir la compétitivité du commerce africain et les échanges commerciaux intra-africains, ainsi qu'à renforcer la coopération régionale et l'intégration des États membres conformément à la vision de la Commission de l'Union africaine et du NEPAD. Les activités seront exécutées conformément à la stratégie définie au sous-programme 5 du programme 14 du cadre stratégique pour la période biennale 2012- 2013.

Objectif de l'Organisation: Encourager la création de zones de libre-échange, de marchés communs et d'unions monétaires au sein des communautés économiques régionales pour accélérer l'intégration économique et physique sous-régionale et régionale dans le cadre de la vision et des priorités de l'Union africaine et du NEPAD

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Harmonisation et mise en œuvre accrues des politiques et programmes concernant le commerce et l'intégration des marchés, l'intégration physique et la libre circulation des personnes et des biens entre les communautés économiques régionales et au sein de celles-ci	<p>a) i) Augmentation du nombre de pays qui ont adhéré aux zones de libre-échange entre les communautés économiques régionales et du nombre de protocoles sur la libre circulation des personnes et l'intégration physique qui sont intégralement mis en œuvre</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 30 pays Estimation pour 2010-2011: 34 pays Objectif pour 2012-2013: 38 pays</p> <p>ii) Augmentation du nombre de politiques et de programmes harmonisés et mis en œuvre par les États membres</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 5 Estimation pour 2010-2011: 10 Objectif pour 2012-2013: 16</p>
b) Capacité renforcée pour l'harmonisation et la convergence des politiques et des programmes dans les zones d'intégration monétaire et financière au sein des communautés économiques régionales	<p>b) i) Augmentation du nombre de communautés économiques régionales qui sont parvenues à l'intégration monétaire et financière, soit par un passage à la monnaie unique soit par la convertibilité partielle des monnaies</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 0 Estimation pour 2010-2011: 9 Objectif pour 2012-2013: 12</p>
c) Renforcement de la capacité des États membres de transversaliser et d'intégrer des politiques commerciales dans des stratégies nationales et régionales de développement menant à une participation effective au commerce bilatéral, régional et multilatéral et aux négociations commerciales	<p>c) i) Augmentation du nombre de pays africains qui participent effectivement aux accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 5 Estimation pour 2010-2011: 10 Objectif pour 2012-2013: 15</p> <p>ii) Augmentation du nombre de politiques négociées et proposées par des pays africains dans les</p>

négociations commerciales multilatérales,
bilatérales et régionales

Mesure des résultats

2008-2009: 5

Estimation pour 2010-2011: 15

Objectif pour 2012-2013: 20

Facteurs externes

Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition: i) que les États membres et leurs communautés économiques régionales s'acquittent de leurs obligations en matière d'intégration régionale conformément à la vision de l'Union africaine et du NEPAD; ii) que les réformes institutionnelles et politiques soient résolument poursuivies; et iii) que d'autres organismes de l'ONU et des partenaires clefs comme la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et la Banque africaine de développement apportent leur soutien notamment par la mise en œuvre des programmes pluriannuels aux niveaux régional et sous-régional.

Produits

Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les produits suivants seront exécutés dans le cadre du sous-programme:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels des réunions: huitième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales (2013);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports au Comité de la coopération et de l'intégration régionales sur l'évolution et les progrès accomplis concernant i) le programme d'intégration régionale de l'Afrique (2012); ii) le commerce international et l'Afrique (2012); iii) le commerce intrarégional en Afrique (2012); (iv) le développement des infrastructures et la mise en valeur des ressources naturelles en Afrique (2012);
 - iii) Autres services fournis
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes: adapter le commerce aux changements climatiques: un nouveau défi pour l'Afrique (2012): vers une économie africaine à faibles émissions de carbone: moyens d'action pour accroître la participation du secteur privé à la mise en œuvre des actions en matière d'énergies non polluantes et renouvelables et d'économie d'énergie (2012); diversification des exportations et échanges intrasectoriels en Afrique (2013); évaluation de l'état de la mise en œuvre des instruments et mesures de facilitation du commerce et du transport en Afrique (2013); examen de la quatrième édition de *l'État de l'intégration régionale en Afrique* (ARIA IV) (2013);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs de l'ONU: services fonctionnels pour la réunion annuelle du groupe de coordination d'ONU-Énergie en Afrique (2012 et 2013); appui fonctionnel à la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine (2012 et 2013); appui fonctionnel à la Conférence des ministres chargés de l'intégration de l'Union africaine (2012 et 2013); appui fonctionnel à la Conférence des ministres chargés de l'exploitation des ressources minérales de l'Union africaine (2012 et 2013); appui fonctionnel à la Conférence des ministres chargés des transports de l'Union africaine (2012 et 2013);

appui fonctionnel à la Conférence des ministres chargés de l'énergie de l'Union africaine (2012 et 2013); appui fonctionnel à l'exécution du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) (2012 et 2013); appui fonctionnel aux groupes de gestion des couloirs de transport, en vue de renforcer les échanges commerciaux et de faciliter le transit; appui fonctionnel au comité de coordination CUA/BAD/CEA/CER; appui fonctionnel aux États membres, aux Communautés économiques régionales, à l'Union africaine et au NEPAD dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine, des programmes pluriannuels et des Objectifs du Millénaire pour le développement;

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Publications en série: *État de l'intégration régionale en Afrique* (2013);
 - ii) Publications isolées: adapter le commerce aux changements climatiques: un nouveau défi pour l'Afrique(2012); mettre en œuvre la Vision africaine de l'industrie minière- directives pour l'amélioration du cadre politique et réglementaire en Afrique (2012): vers une économie africaine à faibles émissions de carbone: moyens d'action pour accroître la participation du secteur privé à la mise en œuvre des actions en matière d'énergies non polluantes et renouvelables et d'économie d'énergie (2012); évaluer l'état de la mise en œuvre des instruments et mesures de facilitation du commerce et du transport en Afrique (2013); diversification des exportations et commerce intra-industriel en Afrique (1013);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation: élaboration de directives, de notes et de dossiers en vue de la réalisation de la Vision africaine de l'industrie minière (une activité en 2012 et une autre en 2013);
 - iv) Supports techniques: gestion de l'Observatoire de l'intégration régionale de l'Afrique (2012 et 2013); gestion des bases de données statistiques sur le développement des infrastructures et la mise en valeur des ressources naturelles; réseaux de connaissances virtuels et gestion d'espaces de travail thématiques pour les communautés de pratique;
 - v) Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat et de réunions et activités interinstitutions et contribution aux produits communs: contribution à la mise en œuvre de la Vision africaine de l'industrie minière (2012); faire face au défi des sorties illégales de capitaux en Afrique; promouvoir la gouvernance économique et d'entreprises pour encourager les investissements privés en Afrique; contribution aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique) (activité biannuelle) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
- i) Formation de groupe (séminaires, ateliers, symposiums): atelier régional sur la prise en compte de l'intégration régionale (2012); atelier régional sur l'échange de données d'expérience et de pratiques optimales en matière de convergence des politiques et de création de monnaie unique au sein des communautés économiques régionales; atelier sur l'établissement de constat, l'utilisation, la gestion et la diffusion de données concernant les accidents routiers (2012); séminaire sur la Vision africaine de l'industrie minière et sur la mise en place de régimes miniers axés sur le développement (2012); atelier sur le renforcement des capacités nationales en matière d'accès au financement des technologies non polluantes et de négociations contractuelles (2012); atelier à l'intention des États membres et des communautés économiques régionales africaines sur les succès, les échecs

et les enseignements tirés des efforts internationaux en vue de réaliser l'ODD 8 sur le Partenariat mondial pour le développement (2013); atelier régional sur la diversification des exportations et la facilitation du commerce en vue de favoriser le commerce intra-africain;

- ii) Bourses: universitaires, boursiers et stagiaires invités pour renforcer le travail de la CEA consacré aux questions d'intégration régionale, de commerce, d'infrastructures et de mise en valeur des ressources naturelles (3);
- iii) Projets opérationnels: renforcement de la capacité des États membres et de communautés régionales d'accroître la part de l'Afrique dans le commerce international (1); gestion de l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique (1); exécution du Programme de transport en Afrique subsaharienne (SSATP); intégration de la Vision africaine de l'industrie minière dans les cadres sous-régionaux d'harmonisation des politiques minières (1); prise en compte de l'intégration régionale dans les plans de développement nationaux (1); renforcement de la capacité des communautés économiques régionales de mettre en œuvre les instruments juridiques de facilitation du commerce et du transport (1); appui aux processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et de la gouvernance (1).

Sous-programme 6: Parité et participation des femmes au développement

Objectif de l'Organisation: Promouvoir l'égalité entre les sexes et améliorer la situation des femmes en accélérant la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre des examens après 15 ans de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD + 15) et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Beijing + 15), du Sommet du Millénaire et du NEPAD.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des États membres d'intégrer les considérations d'égalité des sexes et la dimension sociale dans les processus et politiques de développement	<p>a) i) Nombre accru d'institutions nationales et d'organismes intergouvernementaux appliquant des politiques appropriées intégrant les considérations d'égalité des sexes et la dimension sociale dans les processus de développement</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: - Objectif pour 2012-2013: 10</p> <p>ii) Nombre accru d'États membres en mesure d'adopter ou d'appliquer des plans de développement appropriés tenant compte des questions de population et d'égalité des sexes, comme convenu dans les documents finals des examens après 15 ans de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD + 15) et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Beijing + 15)</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: - Objectif pour 2012-2013: 10</p>
b) Renforcement des capacités des États membres et des organismes intergouvernementaux d'intégrer les considérations d'égalité des sexes et les questions concernant les droits de l'homme dans les politiques et les programmes	<p>b) i) Nombre d'institutions nationales et d'organismes intergouvernementaux utilisant les connaissances obtenues grâce à l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, aux modèles économiques intégrant les considérations d'égalité des sexes, à l'Observatoire africain des droits de la femme et à d'autres moyens appropriés</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 27 Estimation pour 2010-2011: 40 Objectif pour 2012-2013: 18</p>

Facteurs externes:

Les objectifs et les résultats escomptés du sous-programme devraient être atteints si: i) les États membres et les décideurs nationaux appuient ses activités et coopèrent pleinement à la prise en compte des considérations d'égalité des sexes et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies en faveur de cette égalité en allouant des ressources humaines et financières suffisantes; ii) les États membres, agissant par l'intermédiaire de leurs institutions nationales, fournissent des données solides pour

appuyer les efforts du Centre africain pour le genre et le développement social de la CEA; iii) les moyens d'assurer la mise en œuvre et le suivi des activités du Centre aux niveaux national et sous-régional sont suffisants; iv) les partenaires de développement honorent les engagements qui ont été pris et maintiennent leur appui.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: huitième session du Comité Femmes et Développement (CFD) (2013);
 - ii) Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapport sur les travaux du sous-programme et les activités prévues (2013); rapport au CFD sur l'application des recommandations de la Conférence de Beijing +15 (2012); rapport régional sur l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) (2012);
 - iii) Autres services fournis
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts: examen externe du Rapport sur les femmes en Afrique (2013); examen du rapport sur l'emploi du temps et la modélisation des politiques macroéconomiques (2012); les droits humains des femmes en Afrique: la violence contre les femmes (2012); points de vues des femmes sur les conflits et incidences pour le relèvement social et économique après un conflit (2013);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications en série: recueil des meilleures pratiques en matière d'intégration des considérations d'égalité des sexes; Rapport sur les femmes en Afrique 2013;
 - ii) Publications isolées: rapport sur l'emploi du temps et la modélisation macroéconomique intégrant les considérations d'égalité des sexes (2012); statistiques ventilées par sexe (2013); les droits humains des femmes en Afrique: la violence contre les femmes (2012); rapport sur les femmes et les changements climatiques en Afrique (2012); les points de vue des femmes sur les conflits et incidences pour le relèvement social et économique après un conflit (2013);
 - iii) Activités techniques: Observatoire africain des droits des femmes; cyberréseau de mécanismes africains d'échange d'informations et de sensibilisation concernant l'égalité des sexes;
 - iv) Organisation de réunions du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) et de réunions et d'activités interorganisations et contribution à des produits communs: contribution aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (activité biannuelle) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs: fourniture sur demande de services consultatifs aux États membres, aux CER, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile sur l'intégration des considérations d'égalité des sexes et de la dimension sociale dans les politiques et programmes de développement dans le contexte des programmes pluriannuels, du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (APRM), du Programme décennal pour le renforcement des capacités de l'Union africaine et des OMD (5);

- ii) Formation collective (séminaires, ateliers, colloques): ateliers consacrés au renforcement des droits humains des femmes en Afrique et à la question de la violence contre les femmes (2013); ateliers sur l'intégration des considérations d'égalité des sexes et de la dimension sociale dans les politiques, les programmes et les stratégies au niveau national (2012); atelier sur le renforcement des capacités d'intégrer des mesures en faveur de l'égalité des sexes et des politiques sociales dans les plans et stratégies de développement en Afrique (en collaboration avec l'IDEP) (2012); atelier sur les femmes et les changements climatiques en Afrique (2013);
- iii) Bourses: contribution de chercheurs invités, de boursiers et de stagiaires aux travaux concernant les questions sociales et l'égalité des sexes, la modélisation macroéconomique tenant compte des considérations d'égalité des sexes, les droits humains des femmes et l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique;
- iv) Projets opérationnels: Observatoire africain des droits des femmes et cyberréseau de mécanismes africains pour l'égalité des sexes (1); aider l'Union africaine et le NEPAD à promouvoir l'égalité des sexes et le développement social dans le contexte du APRM, du Programme décennal pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, des programmes pluriannuels et des OMD (1); évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris et des déclarations adoptées aux niveaux régional et mondial en faveur de l'égalité des sexes et du développement social (1); prendre en considération les changements climatiques dans les stratégies et programmes en faveur de l'égalité des sexes aux niveaux national, sous-régional et régional (1).

Sous-programme 7: Activités sous-régionales pour le développement

La responsabilité de mettre en œuvre les composantes de ce sous-programme incombe aux cinq bureaux sous-régionaux de la CEA situés à: i) Rabat (Maroc) pour l'Afrique du Nord; ii) Niamey (Niger) pour l'Afrique de l'Ouest; iii) Yaoundé (Cameroun) pour l'Afrique centrale; iv) Kigali (Rwanda) pour l'Afrique de l'Est; et v) Lusaka (Zambie) pour l'Afrique australe. La coordination des bureaux sous-régionaux incombe au Cabinet du Secrétaire exécutif de la CEA. On s'emploiera principalement dans le cadre de ce sous-programme à fournir un appui technique accru aux États membres et aux communautés économiques régionales en vue d'améliorer leurs capacités en matière d'intégration régionale, en particulier dans leurs divers domaines d'activité prioritaires.

Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 7 du programme 14 du Cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6, Programme 14).

Sous-programme 7 a) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique du Nord

Cette composante du sous-programme sera mise en œuvre par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord (BSR-AN), qui s'occupe des sept pays ci-après: Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

Objectif de l'Organisation: Renforcer l'intégration régionale en Afrique du Nord en accordant une importance particulière aux priorités des États de la sous-région en matière de développement socio-économique, dans le cadre général du NEPAD et des objectifs de développement convenus au plan international, notamment les OMD, des priorités sous-régionales et de la vision de l'Union africaine.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres, de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et d'autres organisations intergouvernementales de formuler et d'exécuter des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés visant à répondre aux principales priorités de l'Afrique du Nord en matière d'intégration sous-régionale	a) i) Augmentation du nombre de stratégies et de cadres d'action communs formulés et adoptés dans les domaines prioritaires <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 8 Estimation pour 2010-2011: 9 Objectif pour 2012-2013: 10 ii) Nombre accru d'États membres et d'organisations intergouvernementales donnant des renseignements sur la qualité des politiques et des stratégies harmonisées qu'ils ont adoptées et mises en œuvre <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 0 Estimation pour 2010-2011: 5 Objectif pour 2012-2013: 7
b) Renforcement de la capacité de l'UMA d'exécuter des programmes pluriannuels grâce à l'amélioration des partenariats avec les principales parties prenantes, notamment les autres organisations intergouvernementales, les organismes des Nations Unies, la BAD et le secrétariat du NEPAD.	b) i) Augmentation du nombre de programmes et de projets entrepris et menés à bien conjointement avec les CER concernées et d'autres partenaires aux niveaux de la sous-région et des pays <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 5 Estimation pour 2010-2011: 6 Objectif pour 2012-2013: 7 ii) Augmentation du nombre de projets pour lesquels des ressources sont mobilisées conjointement avec les CER à l'appui de programmes pluriannuels <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 8 Estimation pour 2010-2011: 9 Objectif pour 2012-2013: 10
c) Mise en réseau accrue des informations et des connaissances avec les principales parties prenantes aux activités de développement menées au niveau sous-régional, notamment les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, l'UMA et les organismes des Nations Unies.	c) Augmentation du nombre de communautés de pratique participant à la structure de partage des connaissances mise en place au BSR-AN <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 3 Estimation pour 2010-2011: 5 Objectif pour 2012-2013: 7

Facteurs externes

Les facteurs externes susceptibles d'influer sur la réussite des activités du sous-programme sont notamment: i) l'instabilité politique et les conflits dans la sous-région et leur impact sur le processus d'intégration régionale, en particulier l'absence de volonté d'atteindre des objectifs communs; ii) les crises internationales, notamment la crise financière et économique, et leur impact négatif sur la croissance et l'emploi; iii) les changements climatiques et leurs effets sur la sous-région.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du BSR-AN (une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les principaux développements économiques et sociaux et les perspectives en matière d'intégration régionale en Afrique du Nord (un en 2012 et un en 2013); rapports d'étape sur les OMD, d'autres activités régionales et internationales et des initiatives spéciales en Afrique du Nord (un en 2012 et un en 2013); rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique du Nord, notamment l'état d'avancement du programme pluriannuel (un en 2012 et un en 2013);
- b) Autres services fournis
 - i) Réunions de groupes spéciaux d'experts: évaluation des incidences de la Conférence Rio+20 pour l'Afrique du Nord (2012); élaboration de politiques novatrices intégrées pour une croissance verte durable (2012); examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique du Nord: promouvoir l'intégration financière et la gouvernance régionale (2012); examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique du Nord: complexité et diversification des économies nord-africaines (2013); renforcement de la protection sociale en Afrique du Nord (2012); genre et développement rural au Maghreb (2013);
 - ii) Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies: réunions annuelles du mécanisme de coordination sous-régionale de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD, en particulier dans le contexte du programme pluriannuel avec les CER (une en 2012 et une en 2013); appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi qu'à ceux des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (activité biannuelle) (2);
- c) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: intégration régionale en Afrique du Nord (une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Publications isolées: rapport sur les incidences de la Conférence Rio+20 sur l'Afrique du Nord (2012); rapport sur des politiques novatrices intégrées pour une croissance verte durable (2012); rapport sur la protection sociale en Afrique du Nord (2012); rapport sur le genre et le développement rural au Maghreb (2013);
 - iii) Plaquettes, brochures, fiches, planches murales, trousse d'information: grandes orientations recommandées en matière de développement à l'issue de recherches et d'études menées en

- Afrique du Nord; bulletins d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique du Nord et d'autres initiatives sous-régionales;
- iv) Manifestations spéciales: forum sur le développement en Afrique du Nord: défis en matière de développement en Afrique du Nord (2013); colloques sur la Méditerranée (un en 2012 et un en 2013);
 - v) Activités techniques: observatoire de l'intégration régionale en Afrique du Nord; réseaux savants virtuels et gestion des espaces de travail thématiques des communautés de pratique; tenue à jour de la base nord-africaine de données statistiques;
- d) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs: fourniture de services consultatifs sur demande aux États membres, à l'UMA et à d'autres organisations sous-régionales intergouvernementales dans le contexte des programmes pluriannuels, du Programme décennal pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, du MAEP et des OMD sur des questions institutionnelles et sectorielles concernant le renforcement de l'intégration régionale et la mise en œuvre du NEPAD en Afrique du Nord (10);
 - ii) Formation collective (séminaires, ateliers, colloques): atelier à l'intention de spécialistes et d'autres parties prenantes sur le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN); séminaire à l'intention de décideurs de haut niveau et d'autres parties prenantes sur la gouvernance et la politique sociale (2013); séminaire à l'intention des spécialistes et d'autres parties prenantes sur les aspects sous-régionaux de la société du savoir (2012); atelier à l'intention des décideurs de haut niveau et d'autres parties prenantes sur le renforcement des capacités des États membres d'assurer le suivi de la Conférence Rio+20 (2013); atelier sur la mesure de la société de l'information au Maghreb (2013); atelier sur les outils d'évaluation de l'impact des politiques communes d'intégration régionale au Maghreb (2012);
 - iii) Projets opérationnels: les TIC au service de l'efficacité énergétique au Maghreb.

Sous-programme 7 b) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Ouest

Objectif de l'Organisation: Renforcer l'intégration dans la sous-région dans le cadre général du NEPAD, atteindre les objectifs de développement internationaux, notamment les OMD, eu égard aux besoins spécifiques de l'Afrique, aux priorités sous-régionales (la vision 2020 de la CEDEAO) et à la vision de l'UA.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des États membres, de la CEDEAO, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de l'Union du fleuve Mano (UFM) et d'autres organisations intergouvernementales et de la société civile d'élaborer et d'exécuter des politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels tenant compte notamment de l'égalité entre les sexes.	a) Augmentation du nombre d'actions politiques communes adoptées et mises en œuvre par les États membres, les organisations intergouvernementales (OIG) et les organisations non gouvernementales (ONG), comme indiqué dans leurs programmes et documents stratégiques. <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 20 Estimation pour 2010-2011: 20 Objectif pour 2012-2013: 22
b) Renforcement des réseaux unissant les principales parties prenantes intervenant dans l'action pour le développement, notamment les États membres, les OIG, les CER, les organisations de la société civile, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres entités sous-régionales.	b) Augmentation du nombre d'initiatives communes avec la CEDEAO, dans le contexte du programme pluriannuel et de la Vision 2020. <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 7 Estimation pour 2010-2011: 10 Objectif pour 2012-2013: 12
c) Renforcement de la capacité des CER et des États membres d'élaborer et d'exécuter des politiques relatives au règlement des conflits et à la reconstruction après un conflit	c) Augmentation du nombre de politiques formulées par les États membres et les CER dans la sous-région <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 5 Estimation pour 2010-2011: 7 Objectif pour 2012-2013: 9

Facteurs externes

Le sous-programme atteindra les objectifs visés et produira les réalisations escomptées si: i) les États membres mettent effectivement en œuvre les actions politiques et les mécanismes institutionnels communs convenus; ii) les États membres intègrent les principes du NEPAD et les OMD dans leurs programmes nationaux de développement; iii) les OIG et les ONG soutiennent le NEPAD et se montrent disposées à coopérer plus étroitement entre elles et avec le Bureau sous-régional de la CEA; iv) les partenaires fournissant une aide au développement harmonisent leurs politiques et programmes à l'appui des efforts nationaux et sous-régionaux de développement socioéconomique.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest (BSR-AO) ; une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapports établis en collaboration avec la CEDEAO sur les principaux développements économiques et sociaux et les perspectives en matière d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (un en 2012 et un en 2013); rapports d'étape sur les OMD, d'autres activités régionales et internationales et des initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2012 et un en 2013); rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Ouest, y compris l'état d'avancement du programme pluriannuel, en particulier sous sa version de nouvelle génération (un en 2012 et un en 2013);
 - iii) Autres services
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts: examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest: promouvoir une démarche de développement de l'agriculture ouest-africaine fondée sur des chaînes de valeur régionales (agro-industries et partenariats public-privé) (2012); renforcement de la capacité des États d'Afrique de l'Ouest d'exploiter les énergies renouvelables pour fournir de l'électricité, réduire la pauvreté et atténuer les effets des changements climatiques (2012); créer des couloirs de transport prioritaires entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale afin de promouvoir le commerce et l'intégration régionale (2013); renforcement des activités minières artisanales et à petite échelle pour assurer le développement socioéconomique, lutter contre la pauvreté et atteindre les OMD en Afrique de l'Ouest (2013); examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest: renforcer la plate-forme des OIG ouest-africaines pour l'intégration régionale (2013); renforcement de la capacité des États d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de l'économie verte pour atténuer les effets des changements climatiques (2012);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies: réunions annuelles du mécanisme de coordination sous-régionale de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD (une en 2012 et une en 2013); appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi qu'à ceux des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (activité biannuelle) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: Intégration régionale en Afrique de l'Ouest (une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Publications isolées: rapport sur le renforcement de la capacité des États d'Afrique de l'Ouest d'exploiter les énergies renouvelables pour fournir de l'électricité, réduire la pauvreté et atténuer les effets des changements climatiques (2012); rapport sur la création de couloirs de transport prioritaires entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale afin de promouvoir le commerce et l'intégration régionale (2013); rapport sur le renforcement des activités minières artisanales et à petite échelle pour assurer le développement socioéconomique, réduire la pauvreté et atteindre les OMD en Afrique de l'Ouest (2013);

- rapport sur l'égalité des sexes et le développement des entreprises en Afrique de l'Ouest (2013); rapport sur le renforcement de la capacité des États d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de l'économie verte pour atténuer les effets des changements climatiques (2012); évaluations du programme pluriannuel BSR-AO/CEDEAO, y compris sous sa version de nouvelle génération (une en 2012 et une en 2013);
- iii) Plaquettes, brochures, fiches, planches murales, trousse d'information: questions émergentes en Afrique de l'Ouest; bulletin d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional, y compris le programme d'assistance technique de la CEA;
 - iv) Activités techniques: réseaux savants virtuels et gestion des espaces de travail thématiques des communautés de pratique; observatoire de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest; tenue à jour de la base ouest-africaine de données statistiques;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs: fourniture de services consultatifs sur demande aux États membres, à la CEDEAO et à d'autres organisations sous-régionales intergouvernementales dans le contexte des programmes pluriannuels, du Programme décennal pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, du MAEP et des OMD sur des questions institutionnelles et sectorielles concernant le renforcement de l'intégration régionale et la mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Ouest (12);
 - ii) Formation collective (séminaires, ateliers, colloques): atelier à l'intention de décideurs de haut niveau et de spécialistes sur l'harmonisation des politiques minières afin de mettre en œuvre la directive de la CEDEAO sur le secteur minier et concrétiser la vision minière africaine en Afrique de l'Ouest (2012); atelier à l'intention de décideurs et d'autres parties prenantes sur le renforcement du programme de développement communautaire dans la région de la CEDEAO (2013); atelier à l'intention de décideurs de haut niveau et d'autres parties prenantes sur l'élaboration et la mise en place d'un cadre institutionnel et politique favorisant la participation du secteur privé au développement de projets énergétiques (2013);
 - iii) Projets opérationnels: renforcement de l'appui institutionnel aux OIG ouest-africaines œuvrant pour le développement, y compris l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; renforcement des capacités de mener des politiques coordonnées de gestion des ressources naturelles dans la région de la CEDEAO.

Sous-programme 7 c) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique centrale

Objectif de l'Organisation: Renforcer l'intégration régionale en Afrique centrale dans le cadre général du NEPAD, des OMD et des nouveaux défis mondiaux, eu égard aux besoins spéciaux de l'Afrique, aux priorités sous-régionales et à la vision de l'Union africaine.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres et de leurs CER respectives, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), et des autres organisations intergouvernementales d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés visant à répondre aux principales priorités de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale.	<p>a) i) Augmentation du nombre de politiques sectorielles et macroéconomiques élaborées et/ou mises en œuvre dans la sous-région.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 4 Estimation pour 2010-2011: 6 Objectif pour 2012-2013: 7</p> <p>ii) Nombre accru d'États membres, de CER et d'autres organisations intergouvernementales donnant des renseignements sur la qualité des politiques et des stratégies harmonisées qu'ils ont adoptées et mises en œuvre.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: 6 Objectif pour 2012-2013: 7</p>
b) Renforcement de la capacité des CER d'Afrique centrale et de leurs institutions spécialisées de rendre opérationnels leurs fonds communautaires d'indemnisation et de développement en vue de la mise en œuvre de projets d'intégration.	<p>b) i) Augmentation du nombre de règles harmonisées et mises en œuvre en vue d'un marché commun unique pour l'Afrique centrale.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 6 Estimation pour 2010-2011: 8 Objectif pour 2012-2013: 10</p> <p>ii) Augmentation du nombre de CER et d'institutions spécialisées sous-régionales rendant opérationnels des fonds régionaux et des projets d'intégration pertinents.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: 6 Objectif pour 2012-2013: 7</p>
c) Renforcement de la capacité des CER et des États membres d'élaborer des politiques de redressement après un conflit.	<p>c) Augmentation du nombre de politiques pertinentes élaborées par les États membres et les CER en Afrique centrale.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: 2 Objectif pour 2012-2013: 3</p>

Facteurs externes

Cette composante du sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et produire les réalisations escomptées si: i) les États membres mettent effectivement en œuvre les actions politiques et les mécanismes institutionnels communs convenus; ii) les États membres intègrent les principes du

NEPAD et les OMD dans leurs programmes nationaux de développement; iii) les OIG et les ONG soutiennent le NEPAD et se montrent disposées à coopérer plus étroitement entre elles et avec le Bureau sous-régional de la CEA; iv) les partenaires fournissant une aide au développement harmonisent leurs politiques et programmes à l'appui des efforts nationaux et sous-régionaux de développement socioéconomique; v) le partenariat entre la CEEAC et la CEMAC s'améliore.

Produits:

Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique centrale (BSR-AC); une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les principaux développements économiques et sociaux et les perspectives en matière d'intégration régionale en Afrique centrale (un en 2012 et un en 2013); rapports d'étape sur les OMD, d'autres activités régionales et internationales et des initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2012 et un en 2013); rapports annuels sur les activités de la CEA en Afrique centrale, y compris l'état d'avancement du programme pluriannuel (un en 2012 et un en 2013); rapports annuels sur les nouvelles technologies de l'information et leur contribution au développement en Afrique centrale (un en 2012 et un en 2013);
 - iii) Autres services
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts: harmonisation des réglementations relatives aux TIC en Afrique centrale (2012); évaluation des mesures de facilitation du commerce et des transports dans les corridors de transit en Afrique centrale (2013); rationalisation des outils d'intégration des marchés de la CEMAC et de la CEEAC (2012); fonctionnement des services publics, corruption et croissance des PME (2013);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies: réunions annuelles du mécanisme de coordination sous-régionale de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD, en particulier dans le contexte du programme pluriannuel avec les CER (une en 2012 et une en 2013); réunions d'évaluation de la mise en œuvre du programme pluriannuel BSR-AC/CEMAC/CEEAC (une en 2012 et une en 2013); appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi qu'à ceux des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (activité biannuelle) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: les économies des pays d'Afrique centrale (une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Publications isolées: rapport sur l'harmonisation des réglementations relatives aux TIC en Afrique centrale (2012); rapport sur les mesures de facilitation du commerce et des transports dans les corridors de transit en Afrique centrale (2013); rapport sur la rationalisation des outils d'intégration des marchés de la CEMAC et de la CEEAC (2012); rapport sur le fonctionnement des services publics, la corruption et la croissance des PME (2013); rapport sur la mise en œuvre d'un système d'information statistique sur le commerce du bétail, de la viande et du poisson en Afrique centrale (2012);

- iii) Plaquettes, brochures, fiches, planches murales, trousse d'information: bulletin d'information sur les questions émergentes en Afrique centrale; note de synthèse sur la mise en service opérationnel de fonds d'indemnisation en Afrique centrale (2012); brochure sur l'éducation pour l'égalité des sexes et la paix en Afrique centrale (2013); bulletin d'information électronique trimestriel sur les principales activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale, y compris le programme d'assistance technique de la CEA; comptes rendus hebdomadaires de l'actualité du BSR-AC; bulletin d'information trimestriel: *Échos d'Afrique centrale*;
 - iv) Manifestations spéciales: forum sur la gouvernance après un conflit: lutter contre la corruption (2012); journée de l'intégration régionale en Afrique centrale (2013);
 - v) Activités techniques: plate-forme d'échange d'informations sur les changements climatiques entre les experts gouvernementaux, les OIG et les parlementaires; observatoire de l'intégration régionale en Afrique centrale; tenue à jour de la base de données statistiques de l'Afrique centrale; réseaux savants virtuels et gestion des espaces de travail thématiques des communautés de pratique;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs: fourniture de services consultatifs sur demande aux États membres, à la CEEAC, à la CEMAC et à d'autres organisations sous-régionales intergouvernementales dans le contexte des programmes pluriannuels, du Programme décennal pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, du MAEP et des OMD sur des questions institutionnelles et sectorielles concernant le renforcement de l'intégration régionale et la mise en œuvre du NEPAD en Afrique centrale (8);
 - ii) Formation collective (séminaires, ateliers, colloques): atelier de formation à l'intention de décideurs de haut niveau et d'autres parties prenantes sur la prise en considération des changements climatiques dans les politiques agricoles (2012); atelier de formation à l'intention de spécialistes et d'autres parties prenantes sur l'éducation pour l'égalité des sexes et la paix en Afrique centrale (2013); atelier de formation à l'intention d'opérateurs du secteur privé sur le processus à suivre pour bénéficier des régimes tarifaires préférentiels de la CEEAC et de la CEMAC (2012); atelier de formation à l'intention de décideurs et de spécialistes sur les objectifs et les indicateurs de convergence macroéconomique appropriés (2013); atelier de formation à l'intention de décideurs et de spécialistes sur la prise en considération de l'intégration régionale dans les plans nationaux de développement (2013);
 - iii) Projets opérationnels: suivi de la mise en œuvre du programme régional postconflit dans la zone de la CEEAC (2012); intégration de la protection des forêts dans les politiques environnementales et agricoles visant à assurer la sécurité alimentaire et à atténuer les effets des changements climatiques en Afrique centrale (2013).

Sous-programme 7 d) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Est

Objectif de l'Organisation: Renforcer l'intégration dans la sous-région dans le cadre général du NEPAD, atteindre les objectifs de développement internationaux, notamment les OMD, eu égard aux besoins spécifiques de l'Afrique, aux priorités sous-régionales et à la vision de l'UA.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres, des CER et des OIG d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels, d'assimiler les processus, les instruments et les décisions d'intégration régionale et de les incorporer aux cadres politiques, juridiques et réglementaires nationaux.	<p>a) i) Augmentation du nombre de stratégies communes adoptées et exécutées par les États membres, les CER et les OIG dans la sous-région.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 3 stratégies adoptées Estimation pour 2010-2011: 4 stratégies adoptées Objectif 2012-2013: 5 stratégies adoptées</p> <p>ii) Nombre accru d'États membres, de CER et d'autres organisations intergouvernementales donnant des renseignements sur la qualité des politiques et des stratégies harmonisées qu'ils ont adoptées et mises en œuvre.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 8 Estimation pour 2010-2011: 10 Objectif pour 2012-2013: 11</p>
b) Consolidation des plates-formes de plaidoyer et de partage des connaissances, des expériences et des pratiques pour que l'Afrique de l'Est parvienne à un consensus, parle d'une seule voix et ait une position commune en ce qui concerne l'action pour le développement et les priorités sous-régionales	<p>b) Augmentation du nombre de plates-formes et de forums de travail en réseau et de dialogue politique concernant l'action pour le développement et les priorités sous-régionales</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 8 Estimation pour 2010-2011: 10 Objectif pour 2012-2013: 12</p>
c) Augmentation de la capacité des CER et d'autres OIG (Communauté d'Afrique de l'Est, Autorité intergouvernementale pour le développement, Communauté économique des pays des Grands Lacs, Commission de l'océan Indien et Conférence internationale sur la région des Grands Lacs) d'étayer l'intégration sous-régionale en Afrique de l'Est par le biais de meilleurs partenariats	<p>c) Augmentation du nombre de programmes et de projets entrepris conjointement avec les CER, les OIG et d'autres parties prenantes en vue d'approfondir l'intégration régionale aux niveaux des pays et de la sous-région</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 2 projets Estimation pour 2010-2011: 3 projets Objectif pour 2012-2013: 3 projets</p>

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et produire les réalisations escomptées si: i) les gouvernements des pays d'Afrique de l'Est adoptent des mesures pour harmoniser leurs politiques macroéconomiques; ii) les partenaires continuent de soutenir le NEPAD et sont prêts à

renforcer leur coopération avec la CEA dans la sous-région par le biais d'exercices communs de programmation et; iii) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition de la Commission pour ses activités opérationnelles aux niveaux des pays et de la sous-région.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est (BSR-AE); une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les principaux développements économiques et sociaux et les perspectives en matière d'intégration régionale en Afrique de l'Est (un en 2012 et un en 2013); rapports annuels sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Est, y compris l'état d'avancement des programmes pluriannuels (un en 2012 et un en 2013); rapports d'étape sur les OMD, d'autres activités régionales et internationales et des initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2012 et un en 2013);
 - iii) Autres services
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts: examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique de l'Est - vers une monnaie commune pour la région de la Communauté d'Afrique de l'Est: problèmes, défis et perspectives (2012); flux commerciaux et expansion des marchés en Afrique de l'Est: effets des dispositifs de libéralisation du commerce (2013); mise en application en Afrique de l'Est du cadre et des lignes directrices pour les politiques foncières en Afrique (2012); développement d'infrastructures éco-efficaces et changements climatiques: vers une stratégie commune en Afrique de l'Est (2012); examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique de l'Est: assimilation et incorporation des processus, des instruments et des décisions d'intégration régionale dans les cadres politiques, juridiques et réglementaires nationaux - problèmes, défis et perspectives (2013); ressources naturelles et gestion des conflits (Conférence internationale sur la région des Grands Lacs) (2013);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies: fourniture de services fonctionnels à la réunion du mécanisme de coordination sous-régionale, notamment en élaborant un document sur l'unité d'action des Nations Unies au niveau sous-régional (2012); fourniture de services fonctionnels à la réunion du mécanisme de coordination sous-régionale, notamment en élaborant un document sur la programmation commune: l'exemple de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est (2013); appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi qu'à ceux des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (activité biannuelle) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: intégration régionale en Afrique de l'Est (2);
 - ii) Publications isolées: rapport sur les flux commerciaux et l'expansion des marchés en Afrique de l'Est - effets des dispositifs de libéralisation du commerce (2013); mise en application en Afrique de l'Est du cadre et des lignes directrices pour les politiques

- foncières en Afrique (2012); développement d'infrastructures éco-efficaces et changements climatiques: vers une stratégie commune en Afrique de l'Est (2012); ressources naturelles et gestion des conflits (Conférence internationale sur la région des Grands Lacs) (2013);
- iii) Plaquettes, brochures, fiches, planches murales, trousse d'information: bulletins d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est, y compris le programme d'assistance technique de la CEA et d'autres initiatives sous-régionales;
 - iv) Manifestation spéciale: forum sur la sécurité énergétique et l'amélioration de l'accès à l'énergie en Afrique de l'Est (2013);
 - v) Activités techniques: observatoire de l'intégration régionale en Afrique de l'Est; réseaux savants virtuels et gestion des espaces de travail thématiques des communautés de pratique; tenue à jour de la base de données statistiques de l'Afrique de l'Est;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs: fourniture de services consultatifs sur demande aux États membres, aux CER, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile dans le contexte des programmes pluriannuels, du Programme décennal pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, du MAEP et des OMD sur des questions institutionnelles et sectorielles concernant le renforcement de l'intégration régionale et la mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Est (10);
 - ii) Formation collective (séminaires, ateliers, colloques): atelier de formation à l'intention de décideurs de haut niveau et d'autres parties prenantes sur le renforcement de la R-D dans le domaine agricole en vue de la création de valeur ajoutée en Afrique de l'Est (2012); colloque sur la connectivité/l'intégration régionales: promouvoir le commerce informatisé en Afrique de l'Est (2012); atelier de formation à l'intention de décideurs de haut niveau et d'autres parties prenantes sur la modélisation et la prévision dans les banques centrales des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (2013); atelier de formation à l'intention de décideurs de haut niveau et d'autres parties prenantes sur la budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes (2013); séminaire à l'intention de spécialistes et d'autres parties prenantes sur l'élaboration de plans directeurs dans le secteur du tourisme: principales étapes et approches (2012);
 - iii) Projets opérationnels: assimilation et incorporation des processus, des instruments et des décisions d'intégration régionale dans les cadres politiques, juridiques et réglementaires nationaux (1).

Sous-programme 7 e) Activités sous-régionales pour le développement en Afrique australe

Objectif de l'Organisation: Renforcer l'intégration dans la sous-région dans le cadre général du NEPAD, des OMD et des nouveaux défis mondiaux, eu égard aux besoins spécifiques de l'Afrique, aux priorités sous-régionales et à la vision de l'UA.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres, de la SADC et d'autres organisations intergouvernementales d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés visant à répondre aux principales priorités de l'intégration sous-régionale en Afrique australe; réalisation des OMD.	a) Augmentation du nombre de stratégies et de cadres politiques communs élaborés et adoptés dans ces domaines <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 7 Estimation pour 2010-2011: 10 Objectif pour 2012-2013: 12
b) Renforcement de la capacité de la SADC d'exécuter des programmes pluriannuels, ainsi que de la capacité du COMESA, de la CAE et de la SADC d'exécuter le programme tripartite convenu, grâce à l'amélioration des partenariats avec les principales parties prenantes, notamment d'autres OIG, les organismes des Nations Unies, la BAD, l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD.	b) i) Augmentation du nombre de programmes et de projets communs lancés et menés à bien avec les CER respectives et d'autres partenaires aux niveaux des pays et de la sous-région <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 2 Estimation pour 2010-2011: 4 Objectif pour 2012-2013: 6 ii) Augmentation du nombre de projets pour lesquels la mobilisation des ressources à l'appui de programmes pluriannuels se fait conjointement avec les CER <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 2 Estimation pour 2010-2011: 4 Objectif pour 2012-2013: 6
c) Renforcement de la mutualisation de l'information et des connaissances entre les principales parties prenantes participant à des activités de développement dans la sous-région, notamment les gouvernements, la SADC, le secteur privé, la société civile et les organismes des Nations Unies.	c) Augmentation du nombre de communautés de pratique participant à la plate-forme de mutualisation des connaissances mise en place au Bureau sous-régional en Afrique australe <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009: 1 Estimation pour 2010-2011: 5 Objectif pour 2012-2013: 7

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et produire les réalisations escomptées si: i) les États membres mettent effectivement en œuvre les actions politiques et les mécanismes institutionnels communs convenus; ii) les États membres adhèrent pleinement aux principes directeurs du NEPAD et aux OMD et les incorporent dans les programmes nationaux de développement; iii) les CER soutiennent le NEPAD et sont prêtes à renforcer leur coopération avec le Bureau sous-régional de la CEA dans le cadre des programmes pluriannuels communs et; iv) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition de la Commission pour ses activités opérationnelles aux niveaux des pays et de la sous-région.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: sessions annuelles du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique australe (une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les principaux développements économiques et sociaux et les perspectives en matière d'intégration régionale en Afrique australe (un en 2012 et un en 2013); rapports d'étape sur les OMD, d'autres activités régionales et internationales et des initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2012 et un en 2013); rapports annuels sur les travaux de la CEA en Afrique australe, y compris l'état d'avancement des programmes pluriannuels (un en 2012 et un en 2013);
 - iii) Autres services
 - a) Réunions de groupes spéciaux d'experts: examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique australe: actualités concernant l'intégration régionale en Afrique australe (2012); les défis de la zone de libre-échange tripartite entre la SADC, la CAE et le COMESA (2013); défis et opportunités que représentent les changements climatiques pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique australe (2012); harmonisation des politiques en faveur de l'égalité des sexes en Afrique australe (2013); examen du rapport sur l'intégration régionale en Afrique australe: harmonisation des politiques, des programmes et des protocoles entre la SADC et le COMESA dans le cadre des programmes pluriannuels de collaboration (2012); gestion des ressources naturelles en Afrique australe (2013);
 - b) Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies: réunions annuelles du mécanisme de coordination sous-régionale de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD, en particulier dans le contexte du programme pluriannuel avec les CER (une en 2012 et une en 2013); appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi qu'à ceux des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en Afrique (activité biennale) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: intégration régionale en Afrique australe (une en 2012 et une en 2013);
 - ii) Publications isolées: actualités concernant l'intégration régionale en Afrique australe (2012); défis et opportunités que représentent les changements climatiques pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique australe (2012); harmonisation des politiques en faveur de l'égalité des sexes en Afrique australe; gestion des ressources naturelles en Afrique australe (2013);
 - iii) Plaquettes, brochures, fiches, planches murales, trousse d'information: grandes orientations recommandées en matière de développement à l'issue de recherches et d'études menées en Afrique australe; bulletin d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe et d'autres initiatives sous-régionales;
 - iv) Manifestation spéciale: promouvoir les codes et normes NEPAD/MAEP sur la gouvernance d'entreprise en Afrique australe;

- v) Activités techniques: observatoire de l'intégration régionale en Afrique australe; réseaux savants virtuels et gestion des espaces de travail thématiques des communautés de pratique; site Web d'information sur les activités du Bureau sous-régional; tenue à jour de la base de données statistiques de l'Afrique australe;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs: fourniture de services consultatifs sur demande aux États membres, à la SADC, au COMESA, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile en vue de la mise en œuvre des activités du programme pluriannuel avec la SADC et le COMESA ainsi que sur les questions de développement prioritaires pour le renforcement de l'intégration régionale en Afrique australe dans le contexte du Programme décennal pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, du MAEP et des OMD (10);
 - ii) Formation collective (séminaires, ateliers, colloques): séminaire d'une durée de trois jours à l'intention de 20 spécialistes sur la gestion axée sur les résultats au COMESA et à la SADC (2012); séminaire d'une durée de trois jours sur l'agriculture et le commerce des produits alimentaires à l'intérieur de la SADC (2013); atelier à l'intention d'institutions sous-régionales sur la planification, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes TIC (2012); atelier de formation d'une durée de trois jours à l'intention de décideurs, de professionnels et d'autres parties prenantes sur la prise en considération de l'intégration régionale dans les plans nationaux de développement (2013);
 - iii) Projets opérationnels: appui institutionnel à la SADC, au COMESA et aux États membres pour les aider à renforcer les capacités institutionnelles et humaines afin de faciliter l'intégration régionale et lancer l'initiative cyber-SADC (1); renforcer l'initiative du triangle de croissance Zambie-Malawi-Mozambique (1).

Sous-programme 8: Planification et administration du développement

Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP). Si la formation et la recherche demeurent les pivots du mandat de ce sous-programme, l'Institut a ouvert en 2009 un chantier inédit et de taille, visant à effectuer des réformes dans divers domaines. Le contenu de ses volets de formation et de recherche est en cours d'élargissement, de façon à ce que le sous-programme puisse également faciliter l'émergence d'idées en matière de politique et de positions consensuelles en Afrique. Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 8 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Objectif de l'Organisation: Améliorer la gestion du secteur public en matière de politique économique, de planification et d'analyse du développement telles que les pratiquent les gouvernements africains et d'autres intervenants du secteur du développement.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement des capacités des États membres de la CEA de mutualiser leurs expériences, d'adopter de nouvelles approches et de traiter les difficultés survenant en matière de politique et d'analyse macroéconomiques.

a) i) Augmentation du nombre de pays adoptant de nouvelles méthodes d'analyse et d'élaboration de politiques, ainsi que des mesures pertinentes, conformément aux recommandations de la CEA et de l'IDEP.

Mesure des résultats

Valeur de référence 2008-2009: -

Estimation pour 2010-2011: 5

Objectif pour 2012-2013: 10

ii) Augmentation dans la région Afrique du nombre d'institutions et de services du secteur public au niveau national ou sous-régional appliquant des politiques et méthodes de planification et d'analyse pertinentes

Mesure des résultats

Valeur de référence 2008-2009: -

Estimation pour 2010-2011: 13

Objectif pour 2012-2013: 23

b) Renforcement de la capacité et mutualisation des bonnes pratiques et des expériences entre États membres, en vue d'adopter des politiques et des méthodes de planification du développement (y compris au niveau local).

b) i) Augmentation du nombre de pays et de sous-régions (au sein des pays) adoptant des mesures ou des politiques ou menant des activités dans le domaine de la planification du développement (y compris au niveau local), conformément aux recommandations de la CEA et de l'IDEP.

Mesure des résultats

Valeur de référence 2008-2009: -

Estimation pour 2010-2011: 5

Objectif pour 2012-2013: 10

ii) Augmentation dans la région Afrique du nombre de personnes interrogées indiquant une réaction positive en ce qui concerne l'utilisation qu'elles font de certaines publications et de certains matériels de formation en matière de planification du développement

Mesure des résultats

Valeur de référence 2008-2009: -

Estimation pour 2010-2011: 5

Objectif pour 2012-2013: 7

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs si: i) les gouvernements africains et leurs cadres moyens et supérieurs spécialistes du développement continuent à parrainer ses activités et à solliciter ses services, alors même que l'Institut élargit sa sphère d'influence et cherche à intégrer à ses travaux des praticiens du développement ne provenant pas de cercles étatiques; ii) les gouvernements africains maintiennent le paiement de leur contribution au budget ordinaire de l'IDEP; et iii) les partenaires de développement internationaux continuent à apporter leur soutien (financier et autre) aux travaux de l'Institut.

Produits

Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour les réunions: réunions semestrielles du Conseil d'administration de l'IDEP (deux en 2012 et deux en 2013);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports au Conseil d'administration de l'IDEP sur l'état de la planification du développement en Afrique (deux en 2012 et deux en 2013);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: évaluation des répercussions des changements climatiques sur les programmes de développement à long terme de l'Afrique: une perspective économique (1); gérer le développement en Afrique: le rôle de l'État dans la transformation économique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire)
 - i) Publications isolées: manuels ou monographies pour la formation sur des sujets choisis (2); répercussions des changements climatiques sur les programmes de développement à long terme de l'Afrique: une perspective économique (1); gérer le développement en Afrique: le rôle de l'État dans la transformation économique (1);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences: programme annuel de conférences publiques sur la politique et la gestion économiques (2);
 - iii) Moyens électroniques et audiovisuels: CD-ROM sur les principales questions d'actualité du sous-programme (1);
 - iv) Plaquettes, brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation: bulletin de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) sur les questions économiques récurrentes et nouvelles (2); documents d'information du public concernant la politique et les résultats socioéconomiques en Afrique, notamment des documents de référence destinés à la presse et des supports d'exposés de l'IDEP sur des sujets et des questions clés intéressant les États membres;
 - v) Supports techniques: constitution de réseaux avec des institutions partageant la même optique; maintien de services d'information et de documentation en matière de planification et de développement économiques;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs: des services consultatifs à la demande seront mis à la disposition des États membres, d'organisations régionales, sous-régionales et intergouvernementales, ainsi

que d'autres parties prenantes, en vue de répondre aux besoins d'aide technique associés à des programmes et projets de développement régionaux et nationaux dans les domaines suivants: conception de programmes de redressement économique; analyse de politiques; études prospectives à long terme; études de préfaisabilité et analyse de projets; approches et stratégies de négociation (10);

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers: cursus diplômant menant à l'obtention d'une maîtrise (Master of Arts), à l'intention des professionnels en milieu de carrière et des décideurs dans le domaine de la gestion et de la politique économiques (2); cours de courte durée dans certaines disciplines sélectionnées, à l'intention de fonctionnaires et d'employés des secteurs privé et public africains (20); cours de courte durée sur l'intégration régionale, la politique et les négociations commerciales, et la croissance économique et le développement, mettant particulièrement l'accent sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et sur la satisfaction des besoins particuliers de l'Afrique (8);
- iii) Bourses de recherche et subventions: bourses pour la participation au programme de maîtrise en politique et gestion économiques (4).

Sous-programme 9: Statistique

Objectif de l'Organisation: Rehausser la disponibilité et l'utilisation de données statistiques de qualité pour l'élaboration de politiques concrètes et le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement convenus aux niveaux national et international, notamment les OMD, en Afrique, au sein du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques, à l'appui des processus d'intégration en Afrique.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

<p>a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et d'utiliser des statistiques économiques, démographiques et environnementales, notamment des statistiques ventilées par sexe et tenant compte de la problématique homme-femme, à l'appui de l'intégration régionale et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)</p>	<p>a) i) Augmentation du nombre de pays ayant adopté des stratégies nationales de développement de la statistique, suivant les normes et pratiques internationales en la matière.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> Valeur de référence 2008-2009: 22 Estimation pour 2010-2011: 30 Objectif pour 2012-2013: 38</p> <p>ii) Augmentation du nombre de pays ayant effectué avec succès des recensements de la population et de l'habitat en 2010, suivant les normes et pratiques internationales en la matière</p> <p><i>Mesure des résultats</i> Valeur de référence 2008-2009: 18 Estimation pour 2010-2011: 25 Objectif pour 2012-2013: 34</p>
<p>b) Renforcement des capacités nationales de produire des statistiques harmonisées et comparables, à l'appui de l'intégration régionale, des programmes de convergence macroéconomique, de la devise commune et d'une meilleure gestion économique au sein des communautés économiques régionales (CER)</p>	<p>b) i) Augmentation du nombre de bureaux nationaux de statistique tenant des comptes de statistiques économiques et environnementales comparables, suivant le Système de comptabilité nationale de 2008</p> <p><i>Mesure des résultats</i> Valeur de référence 2008-2009: 30 Estimation pour 2010-2011: 35 Objectif pour 2012-2013: 40</p> <p>ii) Augmentation du nombre de pays ayant adopté le nombre minimum de manuels nécessaires à l'harmonisation des statistiques.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> Valeur de référence 2008-2009: 21 Estimation pour 2010-2011: 27 Objectif pour 2012-2013: 35</p>

Facteurs externes

Le Centre africain pour la statistique devrait atteindre ses objectifs en matière d'appui aux États membres et obtenir les résultats escomptés si: i) les États membres mettent en place les ressources supplémentaires nécessaires pour mener régulièrement des opérations statistiques, des recensements, des enquêtes et la collecte de données administratives; ii) les CER et les partenaires régionaux et internationaux conjuguent leurs efforts pour soutenir l'harmonisation des statistiques et le renforcement des capacités; et iii) si le Comité de coordination des activités statistiques en Afrique (qui regroupe la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique joue son rôle en améliorant la coordination statistique dans la région, en s'appuyant sur le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique et la Charte africaine de la statistique.

Produits

Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Services fonctionnels pour les réunions: troisième session de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique III 2012); deuxième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil (2012);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports à StatCom-Afrique III sur la mise en œuvre de stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) en Afrique (2012); rapport concernant la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 (2012); rapport sur l'enregistrement des faits d'état civil en Afrique (2012); rapport sur les statistiques d'état civil en Afrique (2013); évaluation externe et indépendante de la mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités en matière statistique en Afrique (2012); évaluation de l'état des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil en Afrique (2012);
 - iii) Autres services fournis
 - a) Groupes spéciaux d'experts: groupe d'experts des comptes nationaux (2012); groupe d'experts des indicateurs de développement (2013); groupe d'experts de l'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil (2012); groupe d'experts des statistiques ventilées par sexe à l'appui de l'intégration régionale et des OMD (2012); groupe d'experts des comptes satellites du secteur informel (2013); groupe d'experts de la gestion de données (2012);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications en série: Annuaire statistique africain publié conjointement par la CEA, la BAD et la CUA (un en 2012 et un en 2013); recueil de statistiques du commerce extérieur de l'Afrique (2013); recueil de statistiques ventilées par sexe (2013);
 - ii) Publications isolées: manuel relatif à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN) en Afrique (2012); manuel relatif à l'élaboration d'indicateurs au-delà de 2015 (2013); manuel relatif à la collecte de statistiques environnementales en Afrique (2013); manuel relatif à l'enregistrement des faits d'état civil (2012); manuel relatif à l'enregistrement des statistiques d'état civil (2013); manuel relatif à la production et à l'utilisation de statistiques ventilées par sexe (2012); manuel relatif à la mise en place des

- comptes satellites du secteur informel (2013); manuel relatif aux principaux logiciels de gestion des données statistiques (2012);
- iii) Plaquettes, brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation: Journée africaine de la statistique (une en 2012 et une en 2013); Bulletin africain de statistique (un en 2012 et un en 2013); Journal statistique africain (un en 2012 et un en 2013); Livre de poche sur la statistique africaine (un en 2012 et un en 2013);
 - iv) Supports techniques: maintenance de la base de données statistiques africaines; compilation et maintenance d'une base de données sur les changements climatiques; maintenance de la base de données sur les indicateurs associés à des questions socioéconomiques; compilation d'une base de données statistiques sur le développement des infrastructures et des ressources naturelles;
 - v) Organisation des réunions et des activités interinstitutions ou du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) et contribution à des produits conjoints: contribution aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale (MCR) des Nations Unies en Afrique (MCR-Afrique) (biennales) (2);
 - vi) Manifestations spéciales: Journée africaine de la statistique (une en 2012 et une en 2013); cinquième Forum sur le développement de la statistique en Afrique (2012); symposium africain annuel sur le développement de la statistique (un en 2012 et un en 2013);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs: des services consultatifs à la demande seront mis à la disposition des États membres, des CER et d'organisations intergouvernementales, en matière de comptabilité nationale, de statistiques ventilées par sexe, de traitement des données des recensements et de formation statistique dans le contexte du Programme décennal de renforcement des compétences pour l'UA mis en place par les Nations Unies, des programmes pluriannuels et des OMD (5);
 - ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers, colloques): atelier relatif au cinquième Forum sur le développement de la statistique en Afrique (2012); atelier relatif à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN) en Afrique (2012); atelier sur les classifications économiques et sociales (2013); atelier sur la formation statistique (2013); atelier sur la production et l'utilisation de statistiques ventilées par sexe (2012); atelier sur les statistiques du commerce international (2012); atelier sur la mise en place de statistiques et de comptes environnementaux en Afrique (2012); atelier technique pour le Symposium africain sur le développement de la statistique, mettant l'accent en particulier sur l'enregistrement des faits d'état civil (2012); atelier technique pour le Symposium africain sur le développement de la statistique, mettant l'accent en particulier sur les statistiques de l'état civil (2013); atelier sur les enquêtes sur les budget-temps aux fins de mesurer la contribution des femmes à l'économie des pays (2012); séminaire sur les comptes satellites nationaux relatifs à la production des ménages (2012); et cours de formation sur le secteur informel, les comptes nationaux et la matrice des emplois (2013); examen externe de l'Annuaire statistique africain (annuel); un en 2012 et un en 2013);
 - iii) Bourses de recherche: six universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour appuyer les activités de la CEA dans divers domaines rattachés à la statistique, notamment le secteur informel, les statistiques ventilées par sexe, le programme de formation statistique pour l'Afrique et la gestion des données;
 - iv) Projets opérationnels: renforcement des capacités des bureaux nationaux de statistique (BNS) pour mettre en œuvre les systèmes de comptabilité nationale à l'appui de l'édition

2011 du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique), en collaboration avec la BAD, notamment par des formations de groupe, des études pilotes, l'élaboration de manuels et méthodes pour désagréger le PNB d'après le calcul du taux de parité du pouvoir d'achat (PPA) se fondant sur la méthode des dépenses, et la compilation de données pour le PCI-Afrique (1); renforcement des capacités statistiques en matière de comptes satellites de production des ménages, d'enquêtes sur les budgets-temps, de gestion des bases de données et de systèmes d'informations géographiques (1); programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines, pour le renforcement des capacités des États membres, en collaboration avec des partenaires, couvrant à la fois la formation initiale et la formation en cours d'emploi (1).

Sous- programme 10: Développement social

Les activités du sous- programme 10, qui ont été énoncées dans le plan du programme biennal pour la période 2012- 2013, relèvent de la responsabilité du Centre africain pour le genre et le développement social (CAGEDS).

Objectif de l'Organisation: Promouvoir la réduction de la pauvreté et un développement social inclusif, équitable et durable en harmonie avec les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer les dimensions sociales et du genre dans les processus et politiques de développement	<p>a) i) Nombre accru d'institutions nationales et d'organes inter-gouvernementaux qui appliquent des politiques appropriées et intégration des dimensions sociales et du genre dans les processus de développement</p> <p><i>Mesure des résultats</i> Référence 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: 2 Objectif pour 2012-2013: 10</p> <p>ii) Nombre accru d'États membres et d'organes inter-gouvernementaux qui appliquent des connaissances et des outils provenant du sous-programme dans l'adoption et la mise en œuvre de plans de développement appropriés qui tiennent compte des questions de population et de genre comme convenu dans les textes issus de l'examen, après 15 ans de la mise en œuvre du Plan d'action de la CIPD et de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> Référence 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: 3 Objectif pour 2012-2013: 15</p>
b) Renforcement de la capacité des États membres et des organismes intergouvernementaux d'analyser, d'élaborer des politiques et d'appuyer les interventions visant à mener à bien l'intégration sociale.	<p>b) Nombre accru d' États membres et d'organes inter-gouvernementaux qui utilisent les connaissances acquises pour concevoir, mettre en œuvre des politiques appropriées et en assurer le suivi pour mener à bien l'intégration sociale dans le cadre d'une approche axée sur les droits de l'homme.</p> <p><i>Mesure des résultats</i> Référence 2008-2009: - Estimation pour 2010-2011: 2 Objectif pour 2012-2013: 15</p>

Facteurs externes

Le sous-programme atteindra l'objectif et les résultats escomptés sur la base de l'hypothèse que: i) les États membres sont résolus à mettre en œuvre les cadres politiques régionaux et internationaux sur le développement social, en particulier les engagements du Document issu du troisième examen quinquennal de la mise en œuvre de la CIPD en Afrique (CIPD + 15); ii) les partenaires sont disposés à collaborer et à harmoniser leurs efforts afin d'appuyer les États membres de la CEA et les CER et accélérer la mise en œuvre; et, iii) les États membres fournissent en temps utile au sous-programme les données et les rapports nécessaires pour assurer le suivi des engagements pris.

Produits escomptés

Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les produits finals ci-après seront livrés:

- a) Services d'appui à l'intention d'organes intergouvernementaux et d'experts (budget ordinaire)
 - i) Service fonctionnel des réunions: troisième session du Comité du développement humain et social (2013);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants: rapport destiné au Comité du développement humain et social (2013); rapport d'examen régional pour l'Afrique après 20 ans de la mise en œuvre du Plan d'action de la CIPD (2013); rapport intérimaire sur le deuxième examen, après 10 ans, de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2012);
 - iii) Autres services fournis
 - a) Réunions du Groupe spécial d'experts: Examen externe du rapport sur le développement social en Afrique (2013); examen du rapport sur la jeunesse africaine (AYR 2012); examen du rapport sur les migrations internationales (2012);
- b) Autres activités de fond (ressources du budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)
 - i) Publication en série: rapport sur le développement social en Afrique (2013);
 - ii) Publications isolées: rapport sur les migrations internationales (2012); rapport sur la jeunesse africaine (2012);
 - iii) Plaquettes, brochures, planches murales et pochettes d'information: diagrammes sur le développement et la population et pochettes d'information pour les responsables politiques africains (2013) (1);
 - iv) Supports techniques: base de connaissances sur les pratiques optimales et le dialogue en matière de développement social et humain en Afrique (2013); mise au point d'un indicateur de développement social pour appuyer l'élaboration de principes d'action et le suivi des politiques en Afrique (2013);
 - v) Organisation de réunions et activités du Conseil des chefs de secrétariat ou interinstitutions, et contribution aux produits communs: contribution aux réunions des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale des organismes et des institutions des Nations Unies opérant en Afrique (MCR-Afrique); (biannuelles) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs: services consultatifs techniques à la demande des gouvernements et des organes intergouvernementaux concernant l'intégration du développement économique et social dans les stratégies nationales de développement et dans le cadre des programmes pluriannuels, du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, du Programme décennal de renforcement de capacités pour l'UA, et des OMD (5);
 - ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers, symposiums): ateliers sur l'intégration des dimensions humaines et sociales dans les politiques, programmes et stratégies nationaux (2013); atelier sur le renforcement des capacités en matière d'intégration des politiques humaines et sociales dans les plans et stratégies de développement en Afrique (en collaboration avec l'IDEP; 2012) (2); atelier régional sur la prise en compte du handicap dans le développement en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES), la CUA et Leonard Cheshire disability (2013) (1);

- iii) Bourses d'études/de formation: deux experts invités, des chercheurs et des stagiaires appuient les activités de la CEA dans divers domaines, notamment le suivi régional du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, ainsi que de l'évolution de la situation relative à la mortalité maternelle et à la jeunesse (2);
- iv) Projets opérationnels: prise en compte des préoccupations concernant le développement humain et social dans les stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets (1); travaux de recherche sur le développement humain et social aux fins d'éclairer la politique (1); et suivi et établissement de rapports concernant la mise en œuvre des engagements et déclarations régionales et mondiales sur le genre et le développement social (1).